

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR REINSCRIPTION EN MASTER

Liste des pièces à déposer sur PEGASE

- **Attestation d'assurance responsabilité civile**
- **Attestation de Contribution Vie Etudiante et de Campus**
- **Un mode de paiement pour le règlement des droits universitaires (voir page 2)**
 - paiement en ligne (**de préférence**) : ce mode de paiement vous permettra de télécharger votre certificat de scolarité
 - chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UTBM,
 - carte bancaire,
 - ou en espèces uniquement pour les montants inférieurs à 300 euros.
- **Si vous êtes boursier(e)** : copie recto verso de la notification conditionnelle de bourse 2025/2026 + 1 R.I.B. à votre nom.
Ne pas oublier de garder une copie pour vous.
- **Si vous êtes étudiant salarié** (+150 heures par trimestre ou 600h./an) : photocopie du contrat de travail ou attestation de l'employeur couvrant la période du 01/09/2025 au 31/08/2026 précisant les durées de travail.
- **Si vous êtes étudiant de l'Union Européenne** : Copie du contrat d'une assurance privée ou carte européenne d'assurance maladie (ne concerne pas les étudiants de nationalité française)

Règlement des droits d'inscription

A. Modes de paiement

De préférence

- par paiement en ligne (montant supérieur à 15 euros)
- par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable UTBM

A défaut :

- par espèces (**attention : montant inférieur à 300 euros - cf. article 1680 du Code Général des Impôts**)
- par virement bancaire

Indiquez impérativement dans la référence vos : **nom, prénom et date de naissance**

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	90000	00001001266	08

Domiciliation
TPBELFORT

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1900	0000	0010	0126	608
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte :

U T B M
M L AGENT COMPTABLE

90010 BELFORT CEDEX

B. Demande de paiement en trois fois des droits d'inscription

Un 1er tiers de la somme à la date de l'inscription, le 2ème tiers se fait 30 jours plus tard et le dernier tiers 60 jours après le 1er versement.

Pour connaître les modalités de paiement échelonné, veuillez contacter par email le service comptable avant votre passage en chaîne d'inscription.

Contact : paybox.compta@utbm.fr

ATTENTION, AUCUN PAIEMENT EN TROIS FOIS ACCEPTE APRES LE 30 SEPTEMBRE